



Acd'un bien sous Hypothèque judiciaire

Par **Lobe Henry**, le **13/02/2018** à **23:08**

Bonsoir,

J'ai signé une promesse d'achat en juillet dernier.

Le bien est en indivision, et une des deux personnes sous tutelle, suite à une liquidation judiciaire.

Nous avons eu l'accord du juge et du tuteur concernant l'offre que j'ai faite, après presque trois mois.

J'ai donc signé, en décembre dernier le compromis de vente.

Je devais signer la vente définitive le

Lundi 29 janvier 2018.

Le vendredi 26/01, j'appelle le notaire pour des renseignements complémentaires, pour assurer la maison. Celui-ci me dit que la signature ne pourra se faire le 29, car il y a une hypothèque judiciaire sur le bien.

Quel recours? Quelle attitude? Que dois-je faire?

Merci